



Entente Athlétique Villefranche
Stade Le Mouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14



Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
[Http://athleacvs.free.fr](http://athleacvs.free.fr)



Réunion de bureau EAV

Mercredi 02 septembre 2015 à 18h 30 Villefranche

Présents : JC Passavy, P.et C. Lavieille, G. Colin, JC Carrier; R.Marie, A.M. Romain Canet, Franck Auger

Invité : Alexandre Cartier

Excusés :

1/ LICENCES

Compte tenu de la politique de la FFA de faire payer une cotisation aux sections locales, il est décidé de ne pas faire adhérer ADAM à la FFA, les athlètes s'entraînant à Anse seront licenciés à l'EAV

Il est décidé de faire prendre des licences loisirs aux dirigeants (sans incidence sur leur fonction) l'économie est de 12€ par licence, et de basculer sur le VSA les licences EAV des adhérents s'entraînant sur Neuville

Jean Claude Carrier insiste aussi sur l'optimisation des déplacements comme source d'économie.

2/ CALAD'RUN

Les flyers, bulletins d'inscriptions et affiches sont présentés et appréciés de tous : super boulot d'Alexandre CARTIER

Le comité directeur décide de créer un challenge du nombre avec un lot spécifique déterminé en fonction des inscriptions (prévoir un document écrit décrivant le lot pour la photo des gagnants
Il est accordé une gratuité pour les USEP à condition que les écoles inscrivent les enfants au préalable.

Philippe a rendez vous avec les services techniques semaine 38 pour la logistique et le parcours.

Le départ des 6/8 ans est avancé de 200m, la distance étant trop longue et les animateurs accompagneront les enfants sur la ligne de départ pour éviter toute confusion avec le départ des autres courses

Tonic Radio passera des spots tous les 7 jours **précédant l'événement pour un total de 196 spots de 20 secondes.**

3/ CAS

- Frais de déplacements : JCC a fait chiffrer par notre assureur le coût de l'assurance des véhicules personnels à usage professionnel : celui-ci est prohibitif

Le club prendra donc en charge les frais des avenants des contrats personnels pour l'utilisation professionnelle si le coût est raisonnable.

La mutuelle (prévoyance et remboursement des frais médicaux) est obligatoire au 1^{er} janvier 2016 pour tous les salariés : JCC va se renseigner auprès de la ligue pour les différentes offres (AG2R ?)

- Thibaud travaille plus que l'an passé et dépasse le maximum légal : il va donc abandonner quelques heures à BLACE reprises par Annette SERGENT (mais le Club reste le signataire de la convention).

Bayères continue son partenariat pour au moins deux ans mais veut un engagement à date tous les 6 mois.

4/ ENTRAINEMENTS

Le planning est bouclé pour tous les sites de l'EAV avec l'arrivée d'Anaïs PELLETIER qui va entraîner à Anse le mercredi et le vendredi à Villefranche dans le cadre de son stage d'études Il y a 13 internes à la section sportive de Louis Armand ce qui oblige à faire deux rotations du minibus

5/ COMPETITIONS

- Voir sur site du club les résultats mais mention spéciale à Jeannine VIGNAT double championne du monde MASTER et Patrice LEGRAND médaille d'argent.

- Compétitions à venir : Kid Athlé le 26 septembre à Villefranche et réunion ouverte le 10 octobre à Villefranche

- Marche Nordique : rejoindre David ULLIANA pour organiser une compétition de marche nordique le 30 avril dans le cadre du B.E.T. et du Challenge de Marche nordique de la Ligue.

Gilles Colin - 14/09/15

Prochaines réunions

ACVS 07/10/2015/ à Neuville 20h

EAV 04/11/2015 à Villefranche 18h30